

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 19/03/2012

Réception par le Prefet : 19/03/2012

Publication : 23/03/2012



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2012-3-7-2

Séance du vendredi 16 mars 2012

### **ORGANISATION D'UNE JOURNÉE AUTOUR DE L'ORGUE PAR L'ARCHEVECHE DE STRASBOURG DEMANDE DE SUBVENTION DEPARTEMENTALE**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2011-5-12-4 du 7 décembre 2011 relative aux interventions diverses au titre de la Commission de l'Administration Générale et des Ressources Humaines,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU l'avis de la Commission de la Culture et du Patrimoine du 13 février 2012,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- attribue une participation de **500 €** à l'Archevêché de Strasbourg pour l'organisation d'une journée autour du monde de l'orgue le 5 mai 2012 à la Décapole du Koïfhus de Colmar,
- ce montant est à prélever sur le programme J718, chapitre 65, fonction 021, nature 65738, code/programme 3277.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions